

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/8/5
12 septembre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—GHANA (2001–2005)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour
l'Afrique centrale (ODY):

M. H. Arthur

Attaché de liaison principal, ODY:

M. K. Tuinenburg

tél.: 066513-2252

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Ghana est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), comptant, selon les estimations, 18,4 millions d'habitants, avec un taux annuel de croissance démographique de 2,5 pour cent (recensement d'octobre 2000). Le Rapport mondial sur le développement humain pour 2000 du PNUD classe le Ghana au 129^{ème} rang sur les 174 pays évalués. Le produit national brut (PNB) est équivalent à 390 dollars E.-U. par habitant, ce qui le situe en dessous du PNB moyen pour l'Afrique subsaharienne et du PNB moyen de 530 dollars par habitant pour l'ensemble des pays à faible revenu.

Le descriptif du programme de pays du PAM, qui présente un programme d'activités pour la période 2001–2005, se fonde sur le schéma de stratégie de pays (SSP) pour le Ghana, qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration du PAM en mai 2001. (Le résumé du SSP est joint à l'annexe I). Le programme de pays vise, d'une manière générale, à renforcer la capacité des ménages pauvres qui ont faim (en particulier les femmes, les enfants et les filles) dans les zones de savane au nord du pays de prendre en charge leur propre développement et à résister aux chocs économiques extérieurs et aux catastrophes naturelles.

Aux fins d'harmonie et de synchronisation avec le cycle de programmation (2001–2005) du gouvernement et des autres organismes des Nations Unies présents au Ghana, le PAM réduit la durée du programme de pays actuel de deux ans. Conformément au bilan commun de pays de 1999 et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la seconde génération établis pour le Ghana, le programme de pays pour 2001–2005 détermine comme secteurs prioritaires d'intervention de l'aide alimentaire au développement les difficultés d'accès aux services sociaux essentiels (notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé) et aux possibilités durables de revenu, d'emploi et d'épanouissement personnel pour les groupes vulnérables pauvres. En conséquence, les trois principaux résultats recherchés par le présent programme de pays sont les suivants:

- une meilleure santé des groupes cibles —mères et enfants vulnérables— grâce à des pratiques sanitaires et nutritionnelles améliorées;
- plus d'équité entre les sexes pour accéder à l'éducation élémentaire et aller au terme de ce cycle d'étude, par l'accroissement des taux d'inscription et de fréquentation scolaires des filles;
- une meilleure remise en état/création et conservation des actifs afin de garantir des moyens de subsistance sûrs et durables, grâce à des activités de restauration/conservation des ressources naturelles.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme de pays porte sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 5 de la politique visant à favoriser le développement: i) permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leurs besoins sanitaires connexes; ii) permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; iii) permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

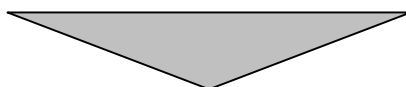
L'assistance du PAM visera essentiellement à améliorer l'état nutritionnel et la santé des femmes enceintes et des mères allaitantes, des enfants souffrant de malnutrition et leurs mères; à faciliter l'accès des filles à l'éducation; à enrayer la dégradation de l'environnement



et à produire des moyens de subsistance durables pour les communautés des zones de savane ciblées par le PAM. L'aide portera principalement sur les trois régions de savane au nord du pays, où les problèmes de développement sont aggravés par la grande pauvreté des ménages et leur insécurité alimentaire. Le programme de pays met également en exergue la préparation de plans prévisionnels d'urgence et l'atténuation des effets des catastrophes sous l'égide du PAM, en tant que fonction collective des Nations Unies au Ghana. Il vise 482 000 bénéficiaires (chiffre estimatif) sur une période de cinq ans. La sensibilisation aux risques du VIH/SIDA sera intégrée à toutes les activités fondamentales. En outre, une activité complémentaire est prévue pour sensibiliser davantage à ces dangers et pour administrer des soins, apporter un soutien et offrir des possibilités de revenu aux personnes séropositives.

Pour le programme de pays proposé pour le Ghana, qui couvre la période 2001–2005, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 15,3 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs (COD) de base, et de 4,7 millions de dollars pour des activités complémentaires (frais de transport intérieur, d'entreposage et de manutention [TIEM] non compris).

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays établi pour le Ghana (2001–2005) (WFP/EB.3/2001/8/5).



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. La stratégie de développement arrêtée par le Gouvernement ghanéen pour réduire la pauvreté, à laquelle doivent se conformer tous les programmes gouvernementaux et programmes de partenariat, vise à abaisser l'incidence de l'extrême pauvreté (seuil de pauvreté inférieur) de 27 pour cent en 1999 à moins de 20 pour cent en 2004, et de ramener les niveaux de pauvreté (seuil de pauvreté supérieur) de l'Upper West et de l'Upper East et des régions du nord et du centre, qui se situaient à 70 pour cent en 1999, au niveau moyen national de 40 pour cent d'ici à 2010. Dans cette optique, par conséquent, la mission du PAM au Ghana consiste à aider les communautés pauvres en situation d'insécurité alimentaire dans les trois régions de savane du nord à réduire leur exposition chronique et à court terme à la faim et à contribuer ainsi à l'objectif national de réduction de la pauvreté. Ainsi, le but global du programme de pays du PAM pour la période 2001–2005 est de renforcer la capacité des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les régions de savane du nord, en particulier les femmes, les enfants et les filles, à subvenir durablement à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et à résister aux chocs économiques extérieurs et aux catastrophes naturelles, tout en s'attaquant aux problèmes de discrimination à l'égard des femmes, de disparité entre les régions et du VIH/SIDA. Les effets escomptés du programme de pays sont les suivants:
 - une meilleure santé des groupes cibles —mères et enfants vulnérables— grâce à des pratiques sanitaires et nutritionnelles améliorées;
 - plus d'équité entre les sexes pour accéder à l'éducation élémentaire et aller au terme de ce cycle d'études, par l'accroissement des taux d'inscription et de fréquentation des filles;
 - une meilleure remise en état/création et conservation des actifs afin de garantir des moyens de subsistance sûrs et durables, grâce à des activités de restauration/conservation des ressources naturelles.
2. Le programme de pays pour le Ghana poursuit les objectifs stratégiques 1, 2 et 5 suivants de la politique visant à favoriser le développement: i) permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leurs besoins sanitaires connexes; ii) permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; iii) permettre aux ménages pauvres qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables. Le cadre logique figurant en annexe II présente un tour d'horizon des buts, objectifs et effets escomptés, tels qu'ils sont énoncés dans le programme de pays.
3. Dans la poursuite de ces objectifs, le PAM se concentrera sur trois secteurs clés: améliorer la nutrition des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants souffrant de malnutrition légère ou grave et leurs mères, et accroître la capacité des mères/ménages pauvres de la plupart des districts et communautés en situation d'insécurité alimentaire à nourrir et élever leurs enfants; investir davantage dans l'éducation des filles; et créer, restaurer, conserver et gérer les actifs dans un souci de durabilité afin d'enrayer la dégradation de l'environnement et de créer des moyens de subsistance durables pour les communautés cibles vivant dans la région de savane. Les principes directeurs applicables à ces activités sont la participation et la responsabilisation de la communauté; la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la participation des femmes à tous les processus de prise de décisions; la sensibilisation au VIH/SIDA dans toutes les activités; la



sensibilisation aux catastrophes et la gestion des opérations à mener en pareil cas; la promotion des activités de lutte contre la faim; le partenariat avec le gouvernement et les organismes de développement compétents; et le renforcement des capacités humaines. La problématique hommes-femmes est intégrée à toutes les activités, et plus de 60 pour cent des bénéficiaires du programme de pays seront des filles ou des femmes. Ce programme répond aux besoins essentiels des femmes en prévoyant des mesures propres à améliorer leur santé et leur nutrition ainsi que celles de leurs enfants et en oeuvrant pour l'égalité d'accès aux ressources, à l'éducation et à la formation, à l'emploi et aux moyens de production.

4. Dans le programme de pays proposé, ces mesures seront mises en œuvre dans le cadre de trois activités fondamentales dans lesquelles les ressources alimentaires du PAM seront combinées avec des ressources non alimentaires: alimentation complémentaire, et éducation sanitaire et nutritionnelle; éducation des filles dans la savane du nord; programme de gestion des ressources de savane (PGRS). Si les ressources sont disponibles, il est prévu de mener une activité complémentaire, Sécurité alimentaire et VIH/SIDA, visant à appuyer aux niveaux national et communautaire les efforts de sensibilisation à ce fléau et les ménages infectés ou touchés par le VIH/SIDA.
5. Le ciblage des activités du PAM repose sur une évaluation de la vulnérabilité chronique, effectuée en novembre 2000 et en avril 2001, qui prend en compte des facteurs tels que l'insécurité alimentaire, l'exposition aux catastrophes, la pauvreté, la santé, la proportion de filles dans la population scolarisée et la prévalence du VIH/SIDA. Celle-ci a confirmé que l'incidence de la pauvreté absolue est plus forte dans l'Upper West, l'Upper East et dans la région du nord et que le fardeau de la pauvreté pèse particulièrement lourd sur les agriculteurs de subsistance, qui sont en grande partie des femmes. Le PAM continuera donc d'axer son assistance sur les régions de savane du nord.

PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

Ressources et processus de préparation du programme de pays

6. Le PAM réduit actuellement de deux ans la durée du programme de pays en cours actuel aux fins d'harmonie et de synchronisation avec le cycle de programmation du gouvernement (2001–2005) et d'autres organismes des Nations Unies présents au Ghana. L'assistance du PAM est aujourd'hui concentrée, et continuera de l'être, sur les trois régions de savane au nord du pays, où la pauvreté absolue et l'insécurité alimentaire sont les plus fortes, les taux d'inscription scolaire des filles les plus faibles, et la vulnérabilité à la sécheresse et aux chocs économiques la plus grande. Il est proposé de fixer à 35 000 tonnes le niveau des ressources de base fournies par le PAM (soit une moyenne d'environ 7 000 tonnes par an) pour des coûts opérationnels directs (COD) de 15,3 millions de dollars. Le nombre total de bénéficiaires est estimé à 482 000 sur cinq ans. Si des fonds supplémentaires sont mis à disposition, ils serviront à financer une activité complémentaire destinée à sensibiliser davantage au VIH/SIDA et à assister les ménages infectés ou touchés par ce fléau; cette activité bénéficierait à près de 3 000 bénéficiaires et leurs familles (une famille comptant en moyenne cinq personnes, le nombre total de bénéficiaires sera de 15 000) par an pendant la période quadriennale 2002–2005. Les denrées requises dans le cadre de cette activité complémentaire représentent au total 12 272 tonnes, soit 4,7 millions de dollars pour quatre ans au titre des coûts opérationnels directs.



7. Les activités envisagées dans le programme de pays sont indiquées dans le tableau ci-après:

ALLOCATION DE RESSOURCES POUR LES ACTIVITÉS FONDAMENTALES ET COMPLÉMENTAIRE, 2001–2005				
Activité	Quantité de denrées (en tonnes)	Distribution par activité (%)	Nombre de bénéficiaires	Participants (%)
Activité fondamentale 1: Alimentation complémentaire et éducation sanitaire et nutritionnelle	16 15	46	192 000	69
Activité fondamentale 2: Éducation des filles dans la savane du nord	13 33	38	148 000	100
Activité fondamentale 3: Programme de gestion des ressources de savane	5 55	16	142 000	50
Total, activités fondamentales:	35 03	100	482 000	73
Activité complémentaire: Sécurité alimentaire et VIH/SIDA	12 27		60 000	50
Total	47 30		542 000	70

8. Le programme de pays 2001–2005 a été élaboré en consultation et collaboration avec toutes les parties prenantes (le Gouvernement ghanéen, les autorités locales, les donateurs et les organisations non gouvernementales [ONG]) sous la direction du Ministère des finances. Le programme de pays répond à trois des priorités identifiées pour les instances des Nations Unies présentes au Ghana: améliorer la santé et l'état nutritionnel des femmes et des enfants souffrant de malnutrition; scolariser les filles; inverser le processus de dégradation de l'environnement, et œuvrer à la préservation et à la gestion des sols et de l'eau. Ces trois activités fondamentales seront normalement combinées. Les activités bénéficiant d'une aide alimentaire dépendront des besoins et des capacités des populations très pauvres et souffrant de la faim dans une localité donnée, avec une attention particulière pour les femmes. Les communautés seront associées à la planification et à la mise en œuvre de ces activités ainsi qu'à la sélection des bénéficiaires, et détermineront avec le PAM la nature et la durée des interventions. Les coordonateurs d'activités, d'autres personnels d'appui et les assemblées de district en particulier veilleront également à ce que les activités appuyées par le PAM soient liées aux programmes de réduction de la pauvreté en cours dans leurs zones respectives.
9. Le programme de pays sera cofinancé par diverses institutions donatrices présentes au Ghana. Le PAM négociera et signera des lettres d'entente avec les partenaires donateurs locaux, pour l'apport d'articles alimentaires et non alimentaires. Cependant, l'essentiel du cofinancement sera assuré par le Gouvernement ghanéen et par les ONG par le biais d'accords opérationnels passés avec des partenaires d'exécution. La contribution du gouvernement couvrira les frais de TIEM ainsi que l'essentiel des dépenses de personnel et des coûts opérationnels du programme de pays au niveau régional. En raison des importantes contraintes fiscales auxquelles est soumis le Gouvernement ghanéen, le bureau du PAM jouera un rôle déterminant pour mobiliser, auprès d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux et d'ONG, les ressources complémentaires nécessaires à l'achat d'articles non



alimentaires. Conformément à la politique de décentralisation poursuivie par le gouvernement, l'on veillera à ce que la mise en œuvre soit davantage assurée par les structures des administrations locales. La contribution directe du Gouvernement ghanéen à la mise en œuvre des activités fondamentales du programme est estimée à environ 3,3 millions de dollars sur cinq ans.

10. Il sera nécessaire d'intégrer les activités du programme de pays à celles d'autres organismes des Nations Unies pour que l'aide alimentaire, qui ne constitue pas en soi une condition suffisante pour le développement, soit accompagnée des ressources complémentaires indispensables à la mise en œuvre efficace d'activités de développement. Le PAM, en collaboration avec l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des opérations en cas de catastrophe, plaidera pour l'amélioration de la capacité d'intervention de l'Organisation nationale de gestion des opérations en cas de catastrophe (NADMO), afin de renforcer comme il se doit les capacités de réaction du gouvernement en cas de catastrophe et de mettre en place un dispositif d'intervention de secours associant le gouvernement, les grands donateurs et les ONG. Dans les cas d'urgence et de catastrophe naturelle, la situation sera évaluée et l'intervention réalisée conjointement avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le HCR, l'UNICEF, le PNUD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

LES ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Activité fondamentale 1: Alimentation complémentaire, et éducation sanitaire et nutritionnelle

Orientation stratégique

11. L'activité fondamentale Alimentation complémentaire, et éducation sanitaire et nutritionnelle répond à la priorité 1 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leurs besoins sanitaires connexes; elle est aussi conforme à la stratégie de développement du Ghana pour faire reculer la pauvreté.

Analyse des problèmes

12. Si certaines améliorations de l'état de santé de la population ont été observées, en revanche les taux de malnutrition n'ont pas beaucoup varié au cours des 10 dernières années; en fait, la malnutrition demeure un grave problème de santé chez les enfants et les mères au Ghana. Le plus récent exercice d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) (avril 2001) a montré que dans les trois régions de savane du nord, 45 pour cent de tous les enfants présentaient une insuffisance pondérale, 8 à 15 pour cent souffraient de dépérissement, et 47 pour cent avaient un retard de croissance. La malnutrition chez les femmes est aussi un problème de santé majeur, en particulier en période de grossesse. Les femmes souffrent de fortes carences énergétiques chroniques. Sur la base d'un indice de masse corporelle (IMC) de 18,5 comme seuil de référence, on estime que les valeurs d'IMC sont basses chez 11 pour cent des femmes. Les femmes entre 15 et 24 ans sont les plus susceptibles d'avoir un IMC inférieur à 18,5, en particulier les femmes rurales. Soixante-neuf pour cent des femmes enceintes souffrent d'anémie, et 10 pour cent des enfants d'âge préscolaire d'anémie grave. Soixante-cinq pour cent des enfants souffrent de carence en vitamine A et les mères allaitantes présentent des taux faibles de sérum-rétinol.



Selon des enquêtes UNICEF/OMS, le taux de mortalité maternelle, notamment dans le nord du Ghana, est très élevé, atteignant 740 pour 100 000 naissance vivantes¹.

13. Une alimentation insuffisante et de fréquentes infections (notamment le paludisme et la diarrhée) sont les principales causes de la malnutrition au Ghana, en particulier dans les trois régions de savane du nord. Cependant, l'insuffisance des soins maternels et infantiles, ainsi que les niveaux élevés de pauvreté et d'analphabétisme, notamment chez les femmes, contribuent aussi dans une large mesure à la malnutrition. Cette situation est aggravée par le mauvais état des infrastructures sanitaires. Les services de santé de district sont limités par le faible nombre des centres de santé et l'insuffisance des ressources dont ils disposent. À cela s'ajoute le surmenage du personnel, mal payé, peu motivé et insuffisamment formé.

Objectifs et résultats escomptés

14. L'objectif à long terme de cette activité —conforme à l'un des trois résultats escomptés du programme de pays— est d'améliorer l'état de santé des mères et des enfants vulnérables ciblés, grâce à des pratiques sanitaires et nutritionnelles plus efficaces.
15. Les objectifs immédiats de cette activité sont les suivants:
- améliorer l'état nutritionnel des groupes vulnérables et accroître la capacité des mères/ménages pauvres à nourrir leurs enfants correctement et bien s'occuper d'eux;
 - relever les taux de récupération des enfants souffrant d'une malnutrition grave;
 - améliorer les compétences des agents de santé, des bénévoles et des sages-femmes dans les domaines de la santé et de la nutrition.
16. Les activités d'éducation sanitaire et nutritionnelle et de formation à des activités créatrices de revenus seront intensifiées pour que les mères puissent acquérir des connaissances et des compétences appropriées dans le domaine des pratiques familiales et communautaires de soins infantiles. Grâce à ces connaissances, les mères sauront comment nourrir et s'occuper de leurs enfants correctement, même après le désengagement progressif du projet.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

17. L'aide alimentaire jouera un rôle déterminant pour réduire la malnutrition grave chez les enfants de moins de 5 ans et enrayer les effets de la faim dont souffrent par intermittence les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les mères d'enfants souffrant de malnutrition. L'assistance du PAM servira de complément nutritionnel aux enfants d'âge préscolaire souffrant de malnutrition qui fréquentent les centres communautaires de santé et de nutrition, et d'incitation pour que les femmes enceintes et les mères allaitantes assistent aux séances d'éducation sanitaire et nutritionnelle.

Stratégie d'exécution

18. L'activité continuera d'être coordonnée au niveau national par le Coordonateur national des activités (CNA) et au moins deux assistants nommés par l'Unité de la nutrition du Ministère de la santé. Elle sera mise en œuvre et suivie par les responsables de région et de district pour la santé, en collaboration avec les assemblées de district et d'autres partenaires éventuels. Les communautés, par l'intermédiaire des comités de gestion communautaires (CGC), devront jouer un rôle moteur dans le processus de mise en œuvre. La participation

¹ Plan directeur des opérations de l'UNICEF pour le Ghana (2001–2005).



active des femmes à ces CGC sera encouragée, ce qui renforcera le rôle décisionnel des femmes dans le cadre du programme, des activités créatrices de revenus et des autres activités éducatives ayant trait à la santé. En outre, les activités de sensibilisation au VIH/SIDA se dérouleront dans le cadre des séances d'éducation nutritionnelle. L'UNICEF, la Banque mondiale, l'OMS et l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID) fournissent une assistance pour améliorer la qualité des services de santé par le biais de programmes destinés à renforcer les capacités par la formation, et fournira les équipements indispensables et le soutien logistique nécessaire à la gestion des maladies maternelles et infantiles courantes. La Banque mondiale apportera aussi son soutien aux adultes, en particulier aux femmes, pour leur permettre d'apprendre à lire et d'acquérir des compétences fonctionnelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés

19. Au total, 120 000 enfants de 6 mois à 5 ans bénéficieront de cette activité (soit 24 000 chaque année) en recevant deux repas cuits par jour. Par ailleurs, 72 000 (14 400 par an) femmes enceintes, mères allaitantes (l'interruption de l'assistance intervient six mois après l'accouchement) et mères d'enfants souffrant de malnutrition recevront une ration à emporter pendant la période de soudure seulement. Le pourcentage de femmes enceintes enregistrées avant leur douzième semaine de grossesse augmentera de 5 pour cent par an. Le pourcentage d'enfants ciblés bénéficiant régulièrement de l'alimentation complémentaire, d'un suivi de croissance et des programmes de vaccination sera relevé de 5 pour cent par an. Les avantages escomptés sont notamment l'accès aux centres de santé et de nutrition, les vaccinations, l'enseignement préscolaire pour les enfants, des activités créatrices de revenus pour les mères et d'autres activités éducatives ayant trait à la santé, notamment un travail de sensibilisation des parents au VIH/SIDA.

Appui, coordination et partenariats

20. Un administrateur de programme du PAM recruté au plan national collaborera avec le Coordonnateur national des activités et mettra cette activité en oeuvre avec le Volontaire des Nations Unies (VNU) en poste à Tamale, ses assistants et les responsables de région et de district pour la santé. Le PAM s'efforcera d'obtenir des ressources complémentaires pour organiser des ateliers: i) à l'intention de 1 500 agents de santé, bénévoles et sages-femmes dans le domaine de la nutrition, des pratiques de sevrage, de l'hygiène et de l'assainissement, de la maternité sans danger et des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA; et ii) pour la formation de personnels de santé à la collecte de données, pour l'éducation sanitaire et la communication avec les bénéficiaires. Le Ministère de la santé, les ONG et les autres partenaires d'exécution (par exemple, l'UNICEF et l'OMS) continueront à soutenir les activités communautaires d'alimentation complémentaire en aidant à la planification et au financement des centres de santé et de nutrition et des équipements y afférents. Les assemblées de district, dans la logique du processus de décentralisation, encadreront les équipes de district de gestion de la santé aux fins d'une coordination efficace.

Dispositifs de suivi

21. Un système de suivi communautaire permettra de veiller à ce que cette opération soit effectuée avec la participation des communautés, les indicateurs étant établis suivant la méthode du cadre logique. La présence de membres d'assemblées de district et de comités d'unité (qui font rapport à l'assemblée de district et sont chargés de la planification du développement et de la gestion au niveau communautaire) constituera un avantage pour le suivi communautaire. Le Ministère de la santé et les ONG partenaires d'exécution auront à



charge de recueillir des données sur la distribution alimentaire. Des rapports d'activité trimestriels et des rapports trimestriels sur l'exécution du projet, élaborés sur la base des données fournies par les centres de santé, seront préparés par le Coordonnateur national des activités et soumis en temps voulu au Ministère de la santé, au Ministère des finances et au PAM.

Estimation des coûts

22. Cette activité nécessitera 9 305 tonnes de riz, 2 795 tonnes de haricots, 1 400 tonnes de sucre, 1 400 tonnes d'huile et 1 250 tonnes de maïs blanc (16 150 tonnes au total) pour un coût estimé à 7 243 737 dollars, frais de transport maritime et de surveillance compris. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 1 313 000 dollars, TIEM inclus.

Activité fondamentale 2: Éducation des filles dans la savane du nord

Orientation stratégique

23. L'activité fondamentale Éducation des filles dans la savane du nord répond à l'objectif 2 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.

Analyse des problèmes

24. L'enseignement élémentaire pour les enfants, qui au Ghana comprend l'enseignement primaire (classes 1 à 6) et l'enseignement secondaire du premier cycle (classes 7 à 9), connaît toujours des problèmes d'accès et de qualité dans l'ensemble du pays. Entre 1987 et 1997, les taux d'inscription bruts dans les écoles primaires ont chuté, passant de 75,5 à 72,5 pour cent. La disparité filles-garçons dans les taux d'inscription scolaire, même si elle s'est légèrement atténuée au cours de la même période, persiste. Cependant, dans les zones rurales de la savane du nord, 67 pour cent seulement des garçons d'âge scolaire et 62 pour cent des filles sont inscrites dans le primaire, ces taux étant nettement inférieurs à la moyenne nationale. Les taux de fréquentation de l'école primaire sont d'environ 37 pour cent pour les garçons et 35 pour cent pour les filles². En outre, le taux d'inscription net dans l'enseignement secondaire du premier cycle est nettement plus faible pour les filles que pour les garçons. Cela s'explique par un certain nombre de facteurs socio-économiques liés à la pauvreté, notamment les grossesses précoces et l'augmentation de la valeur de main-d'œuvre et de la valeur économique des adolescentes (c'est-à-dire leur valeur en tant que futures mariées). Les femmes vivant dans les trois régions de savane du nord ayant des taux d'analphabétisme élevés (85 pour cent) n'ont pas seulement un accès limité à la terre, au crédit et aux intrants agricoles, mais elles sont également confrontées à davantage de contraintes socioculturelles que les femmes des autres régions.

Objectifs et résultats escomptés

25. L'objectif à long terme de cette activité —conforme à l'un des trois résultats escomptés du programme de pays— est d'assurer plus d'équité entre les sexes en ce qui concerne l'accès à l'enseignement élémentaire et l'achèvement de ce cycle d'études, par un accroissement des taux d'inscription et de fréquentation des filles.
26. Les objectifs immédiats de cette activité sont les suivants:

² Enquête sur les niveaux de vie au Ghana, 2000.



- accroissement des taux d'inscription et de fréquentation scolaires des filles et réduction de leur taux d'abandon;
 - réduction de la disparité filles-garçons dans les taux d'inscription scolaire.
27. Cette activité devrait responsabiliser les parents en les aidant à perpétuer les mécanismes institutionnels viables au niveau communautaire (par exemple, les associations parents-enseignants, les comités de gestion scolaire et les activités créatrices de revenus), en les motivant —en leur en donnant les moyens— pour continuer d'envoyer leurs filles à l'école primaire et à l'école secondaire du premier cycle, et veiller à ce que celles-ci aillent régulièrement en classe. On pense également que le fait d'allier une fréquentation scolaire plus assidue à une plus grande sécurité alimentaire au niveau du ménage contribuera à renforcer la capacité d'apprendre des filles. L'éducation des filles, combinée à l'Alimentation complémentaire et à l'éducation sanitaire et nutritionnelle, visera à améliorer les pratiques de nutrition de l'enfant.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

28. L'aide alimentaire, par le biais de rations à emporter, servira à encourager les ménages bénéficiaires à inscrire leurs filles à l'école primaire et à l'école secondaire du premier cycle et à assurer que celles-ci aillent régulièrement en classe. Chaque écolière recevra des rations mensuelles de 8 kilogrammes de céréales et de 2 litres d'huile végétale aussi longtemps qu'elle assistera aux cours pendant au moins 85 pour cent de jours d'école par mois.

Stratégie d'exécution

29. Le Service d'éducation du Ghana, qui relève du Ministère de l'éducation, continuera d'assurer l'exécution de cette activité. Les services à plein temps du CNA, de deux assistants coordonnateurs et le soutien complémentaire de l'Unité pour l'éducation des filles, rattachée audit ministère, seront maintenus. Les responsables de région et de district pour l'éducation des filles s'occuperont de leurs régions et districts respectifs, en consultation avec les assemblées de district. On recherchera aussi l'assistance d'autres partenaires (par exemple, du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture), de la FAO, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'OMS et de donateurs bilatéraux) pour la fourniture de matériels didactiques, pour les forages, le déparasitage et le développement d'activités créatrices de revenus dans le cadre de la stratégie de retrait. Le PAM continuera de soutenir les actions menées par les responsables de région et de district pour l'éducation des filles afin de sensibiliser davantage les leaders communautaires et les parents à l'importance d'une telle éducation. Dans le cadre de cette activité, l'on s'efforcera d'associer plus étroitement les populations concernées à la gestion des écoles et à faire en sorte que les filles accèdent à la scolarité aussi facilement que les garçons.

Bénéficiaires et avantages escomptés

30. En moyenne, 29 600 écoliers par an bénéficieront de la ration à emporter pendant la période couverte par le programme de pays. Les filles représenteront environ deux tiers des bénéficiaires dans le primaire et un tiers dans le secondaire du premier cycle. Les avantages escomptés sont notamment un accroissement des taux d'inscription et de rétention scolaires et une amélioration des conditions permettant aux filles d'accéder à l'enseignement secondaire du premier cycle; donc, de meilleures possibilités d'accès à d'autres études et à la formation professionnelle, avec de meilleurs débouchés et, en dernière analyse, une plus grande capacité de gagner sa vie.



Appui et coordination

31. Un administrateur de programme du PAM recruté au plan national travaillera en étroite collaboration avec son homologue du CNA à la mise en oeuvre de cette activité et avec le VNU en poste à Tamale aux opérations de suivi sur le terrain. Dans chaque district, un responsable chargé de l'éducation des filles devra, de concert avec l'assemblée de district, établir les plans de distribution mensuels et superviser la mobilisation communautaire ainsi que la formation des enseignants et des membres des communautés.
32. Conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation à mi-parcours du programme de pays, le PAM établira des partenariats avec l'UNESCO, l'UNICEF, l'Association adventiste de secours et de développement (ADRA), le Service de secours catholique, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et d'autres éventuellement, à l'appui des efforts pour un meilleur enseignement: formation des enseignants et des comités scolaires; alimentation en eau potable, installations sanitaires et salles de classe; et fourniture d'équipement et de matériels didactiques. Le Programme travaillera avec le FNUAP en milieu scolaire sur les questions touchant au VIH/SIDA et à la santé génésique; avec l'OMS, pour la fourniture de comprimés vermifuges; et avec la FAO, pour la fourniture d'une assistance technique pour des activités créatrices de revenus. Les assemblées de district feront partie de la structure de coordination et de gestion. Les possibilités et modalités de collaboration avec les autres grands intervenants des opérations d'alimentation scolaire que sont le Service de secours catholique et l'ADRA continueront d'être étudiées. Les données y relatives figureront dans le descriptif de l'activité.

Dispositifs de suivi

33. Le cadre logique fournira les indicateurs de suivi. Les comités de gestion scolaire seront associés à part entière au dispositif de suivi à l'échelon communautaire. La participation active des femmes sera encouragée au sein de ces comités. Le Ministère de l'éducation assurera le suivi de l'aide alimentaire et préparera des rapports d'activité trimestriels et des rapports trimestriels sur l'exécution du projet, qu'il soumettra à son Service pour l'éducation des filles, au Ministère de l'alimentation et au PAM. Des missions de suivi et d'examen technique seront menées conjointement avec l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS afin d'évaluer l'efficacité de la programmation commune.

Estimation des coûts

34. Cette activité nécessitera 10 666 tonnes de maïs blanc et 2 668 tonnes d'huile végétale (au total, 13 334 tonnes) pour un coût estimé à 6 018 837 dollars, frais de transport maritime et de surveillance inclus. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 1 260 000 dollars, frais de TIEM compris.

Activité fondamentale 3: Programme de gestion des ressources de savane

Orientation stratégique

35. L'activité du PGRS répondra à l'objectif 5 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux ménages pauvres qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables. Comme cela supposera la création d'actifs, cette activité sera également rattachée à l'objectif 3 de la politique visant à favoriser le développement.



Analyse des problèmes

36. La subsistance des personnes vulnérables des régions de savane du nord dépend dans une large mesure des ressources en terres boisées —qui sont le fondement de la production agricole et la source de bois de feu à usage domestique— et de produits non ligneux tels que les noix de karité, les vignes, la paille et d'autres fibres pour la production artisanale locale. Cependant, la capacité des terres boisées d'assurer la subsistance des populations rurales a beaucoup diminué sous l'effet des activités traditionnelles d'agriculture et de chasse et de ramassage de bois de feu, qui ont toutes dégradé le milieu naturel dont dépendent ces populations, accroissant ainsi leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Ce déboisement a pour effet d'épuiser les ressources en eaux de surface et souterraines au détriment de la fertilité des sols, exposant davantage les zones touchées aux risques de sécheresse, d'érosion excessive et, partant, de sédimentation/alluvionnement des lits de cours d'eau en cas d'inondation.
37. L'insécurité alimentaire, qu'elle soit chronique ou provisoire, est un phénomène concomitant de la pauvreté. De récentes études indiquent qu'environ 58 pour cent des agriculteurs de subsistance³, avec des densités encore plus fortes dans les trois régions de savane du nord, sont en situation d'insécurité alimentaire, cette situation étant aggravée par la récurrence des catastrophes naturelles et des chocs économiques extérieurs, qui ont souvent plongé les populations dans une grande détresse. Concentrés essentiellement dans les régions de l'Upper West, de l'Upper East et du nord, ces ménages endurent de graves pénuries alimentaires saisonnières entre mars et août. Cela tient principalement à l'insuffisance de leur production agricole pendant la saison des pluies, qui s'explique elle-même par la diminution et l'irrégularité des chutes de pluies, l'agriculture itinérante, la baisse de fertilité des sols et la forte croissance démographique.

Objectifs et résultats escomptés

38. L'objectif à long terme de cette activité —conforme à l'un des trois résultats escomptés du programme de pays— est d'améliorer la remise en état/création et la conservation des actifs afin de garantir des moyens de subsistance sûrs et durables, par la restauration/conservation du patrimoine naturel.
39. Les objectifs immédiats de cette activité sont les suivants:
- accroître le nombre d'actifs des ménages et des communautés, créés ou remis en état (pépinières, plantations agro-forestières, structures de gestion des sols et de l'eau, etc.) pour aider à constituer ou restaurer le patrimoine naturel et à accroître la production vivrière;
 - établir des mécanismes institutionnels appropriés par lesquels les autorités communautaires et de district peuvent gérer et entretenir les actifs créés;
 - sensibiliser les communautés cibles dans les domaines de la préservation de l'environnement et du VIH/SIDA;
 - garantir l'accès à la formation pour la sensibilisation et la mobilisation des communautés et pour la gestion et l'évaluation de l'activité (séminaires de planification, formation d'agents de suivi et de partenaires d'exécution, etc.).

³ Enquête sur les niveaux de vie au Ghana, octobre 2000.



Rôle et modalités de l'aide alimentaire

40. L'aide alimentaire servira à encourager les pauvres des zones rurales à consacrer leur temps et leurs ressources à de nouvelles pratiques de gestion forestière et d'agroforesterie. L'aide alimentaire représentera un complément permettant de porter le niveau énergétique des hommes et des femmes au minimum journalier requis pour la main d'œuvre mobilisée dans le cadre des opérations vivres pour la création d'actifs.

Stratégie d'exécution

41. Le Ministère des terres, de la foresterie et des mines mettra en œuvre le PGRS dans le cadre global du Programme de gestion des ressources naturelles, coordonné en partenariat avec la Banque mondiale et l'Agence danoise de développement international (DANIDA). Les assemblées de district seront des partenaires à l'échelon du district. Des CGC seront créés pour faciliter la participation des bénéficiaires. Des activités seront mises en œuvre pendant la période de soudure de manière à ce que cette participation des bénéficiaires ne perturbe pas leur calendrier agricole normal. Le Comité de travail technique du PGRS comprendra aussi les principales ONG d'exécution qui ont signé des accords opérationnels avec les assemblées de district et le Ministère des terres, de la foresterie et des mines.

Bénéficiaires et avantages escomptés

42. Le projet profitera à environ 142 000 personnes, dont environ la moitié de femmes, lesquelles bénéficieront d'au moins 25 pour cent des actifs créés, notamment des terres agricoles bonifiées et du bois de feu produit sur les parcelles boisées communautaires. À la fin de cette activité, les communautés participantes devraient avoir en leur possession des actifs leur permettant de récolter, de contrôler et de préserver leur ressources en sols, en eau et en forêts: être mieux approvisionnés en bois de feu et moins tributaires des maigres ressources forestières; disposer de piquets en bois à usage domestique et pour le marché; avoir une production vivrière accrue grâce à des techniques améliorées de gestion des sols et de l'eau. Des mécanismes institutionnels viables pour la gestion et la conservation de ces actifs devraient également avoir été mis en place au niveau des ménages et des communautés, avec le ferme soutien des assemblées de district. Le personnel technique et administratif au niveau des ménages et des districts aura reçu une formation appropriée à cette fin.

Appui et coordination

43. Le PAM aidera les assemblées de district à planifier et faire une première évaluation de l'activité, conformément aux guides standards pour les opérations vivres pour la création d'actifs. Des mécanismes institutionnels seront créés et renforcés à l'échelon communautaire pour une meilleure conservation des actifs. Le Ministère des terres, de la foresterie et des mines coordonnera le projet (et les activités de tous les partenaires d'exécution: ONG et organismes communautaires) en partenariat avec la Banque mondiale et DANIDA.

Dispositifs de suivi

44. Toutes les parties prenantes dans cette activité élaboreront conjointement une stratégie de suivi et d'évaluation axée sur les résultats. Un administrateur de programme recruté au plan national et un assistant assureront pour le compte du PAM le suivi sur le terrain. Le Ministère des terres, de la foresterie et des mines veillera à ce que les assemblées de district et les ONG partenaires d'exécution assurent le suivi des activités et soumettent audit ministère ainsi qu'au Ministère de l'alimentation et au PAM des rapports d'activité



trimestriels et des rapports sur l'exécution du projet. Une évaluation sera réalisée à mi-parcours, et une évaluation finale sera effectuée au cours de la dernière année du programme de pays.

Estimation des coûts

45. Cette activité nécessitera 4 952 tonnes de maïs blanc, 300 tonnes d'huile végétale et 300 tonnes de haricots (5 552 tonnes au total) pour un coût estimé à 2 025 168 dollars, frais de transport maritime et de surveillance inclus. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 769 000 dollars, TIEM compris.

Activités d'appui

46. Les activités d'appui suivantes sont prévues pendant la période du programme de pays:
- Préparation de plans prévisionnels d'urgence à l'appui des activités du Gouvernement ghanéen et du PAM, conjointement avec d'autres partenaires des Nations Unies, notamment le HCR, l'UNICEF et l'OMS, afin de prévoir les situations d'urgence et d'y réagir rapidement. Le coût de cette activité est estimée à 10 000 dollars.
 - Promotion de la lutte contre la faim afin d'obtenir des ressources alimentaires et non alimentaires parallèlement à l'aide alimentaire du PAM.
 - Assistance au bureau du PAM dans le pays pour le ciblage de l'aide alimentaire. Une ACV sera effectuée avec les spécialistes en la matière, qui seront engagés deux fois pendant la période du programme de pays. On estime que cette activité nécessitera 10 000 dollars, qui seront prélevés sur les fonds alloués aux coûts d'appui directs (CAD).

Principaux problèmes, hypothèses et risques

47. Pour le programme de pays, il convient d'admettre les importantes hypothèses suivantes:
- Bien qu'il ait adhéré à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le Gouvernement ghanéen sera encore en mesure de prendre en charge les frais de TIEM, allouera des fonds aux activités de surveillance et de suivi du programme ainsi qu'aux activités d'établissement de rapports y relatifs et permettra aux assemblées de district d'effectuer des transports de vivres, de suivre les activités et de les intégrer aux programmes de district.
 - Les assemblées de district devront trouver des ressources pour former leurs membres dans les domaines du suivi et de l'évaluation et de la logistique.
 - Le PAM sera en mesure de trouver une solution aux problèmes d'effectifs et de logistique posés par l'importance accrue accordée aux activités de développement communautaire parallèlement aux activités de développement en cours et par la participation plus forte aux activités de suivi et d'évaluation.
 - Le Gouvernement ghanéen devra créer et conserver un cadre institutionnel pour la gestion et la supervision du programme de pays, qui puisse faciliter une intégration efficace et des couplages entre les activités du programme de pays et des activités connexes de développement.
 - Le gouvernement et les donateurs fourniront les ressources et articles non alimentaires correspondants en complément de l'aide alimentaire du PAM.



PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

48. Les activités d'alimentation scolaire et d'éducation sanitaire et nutritionnelle ainsi que les activités d'éducation des filles dans la savane du nord ont déjà fait l'objet d'un examen préalable. Cela dit, peut-être faudra-t-il les réexaminer dans l'optique de leur éventuel élargissement de manière à en assurer la cohérence, la durabilité et le rattachement au Programme de gestion des ressources de savane. L'activité complémentaire concernant la sécurité alimentaire et le VIH/SIDA fera également l'objet d'un examen préalable. Y seront associés le gouvernement, la FAO, l'ONUSIDA, le FNUAP, l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS et les donateurs multilatéraux et bilatéraux mettant en oeuvre des activités similaires. La revue des activités sera effectuée dès que le programme de pays aura été approuvé. Elle permettra de définir des objectifs intermédiaires d'exécution pour le suivi/évaluation des activités et servira de base à la préparation des résumés.
49. Le PAM mettra en place un comité local de revue des activités, chargé d'entreprendre un examen final de chaque activité du programme de pays. Les comptes rendus de ce comité et les résumés révisés d'activité seront soumis au comité national de gestion du programme de pays, coprésidé par le Ministère de l'alimentation et le PAM, avec la participation de membres appartenant aux organismes résidents des Nations Unies, des donateurs, des ministères participants et de certaines ONG. Après que les résumés d'activité auront été approuvés par le bureau régional, le bureau de pays soumettra la composante budgétaire relative aux COD au siège du PAM. Le directeur de pays du PAM approuvera chaque activité après réception de l'autorisation du siège et du bureau régional.

Exécution du programme

Dotation de personnel du bureau de pays

50. Compte tenu du lancement du PGRS, de l'envergure accrue des activités dans les régions de savane du nord, des distances à couvrir et des difficultés d'accès, un assistant de programme et trois agents de suivi sur le terrain seront recrutés (conformément aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours) par prélèvement sur les fonds CAD (ou autres coûts opérationnels directs [Autres COD]) pour renforcer la capacité de gestion du programme et de la logistique, à Accra et Tamale. Un administrateur auxiliaire avec formation et expérience en suivi/évaluation sera également engagé, et le bureau du PAM au Ghana demandera de l'aide pour pourvoir aux besoins logistiques accrus, notamment le transfert des véhicules appartenant aux anciens bureaux du pôle régional. Pour une mise en oeuvre efficace du programme, des formations devront aussi être organisées en suivi/évaluation, analyse du cadre logique, méthodes participatives, administration et finance ainsi qu'une formation à l'utilisation du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) et à la gestion de base des opérations d'urgence.

Gestion nationale du programme de pays

51. Après approbation du programme de pays par le Conseil d'administration, le PAM élaborera un accord pour le programme de pays 2001–2005, qu'il soumettra pour signature au Gouvernement ghanéen. Une fois chaque document d'activité fondamentale terminé, approuvé et signé par le Directeur de pays, le PAM établira pour chaque activité un contrat opérationnel définissant clairement les obligations de chaque partie afférentes à l'exécution. Ce contrat sera ensuite signé par le Ministre des finances pour le compte et au



nom du Gouvernement ghanéen, et par le Directeur de pays pour le compte et au nom du PAM.

52. Le Ministère des finances, par l'intermédiaire de sa Division des relations économiques internationales, sera chargé de la coordination nationale et, avec le PAM, coprésidera le Comité de gestion du programme de pays, qui se composera de représentants des ministères/organismes d'exécution. Ce comité aura à charge de superviser le programme de pays et d'établir et réévaluer les couplages et effets de synergie avec d'autres programmes nationaux de développement; il se réunira deux fois par an. Un sous-comité technique relevant du comité de gestion sera chargé de la conception, de la mise en place des mécanismes d'exécution, du suivi et de l'évaluation des activités du programme de pays et de les intégrer aux programmes nationaux de développement. Les assemblées de district feront office de structure de coordination et de gestion au stade de l'exécution. Étant donné que les activités des donateurs sont en expansion à l'échelon du district et que la capacité technique des assemblées de district est variable, le Gouvernement ghanéen pourrait demander assistance pour le renforcement de leur capacité.

Faciliter la participation des bénéficiaires

53. Toutes les activités du programme de pays seront planifiées et exécutées avec une forte participation communautaire. S'agissant, par exemple, de l'alimentation complémentaire des enfants souffrant de malnutrition, une attention particulière sera accordée à celle de la communauté et au développement d'activités créatrices de revenus, afin de résoudre le problème de la malnutrition chronique. Une large participation des mères, des agents/bénévoles pour les soins de santé primaires et des sages-femmes aidera à améliorer les pratiques nutritionnelles. Les activités d'alimentation scolaire exigeront aussi un engagement et une volonté très fermes de la part des communautés pour cogérer les activités créatrices de revenus dans les écoles communautaires.
54. Les communautés éliront les membres des comités d'activité et des comités de conservation des actifs, chargés de planifier les activités à l'échelon communautaire. Les comités d'unité ainsi que les membres des assemblées de district —hommes et femmes— des communautés bénéficiaires aideront à mobiliser la population, y compris les femmes, et à constituer les CGC et les comités de gestion scolaire qui prendront les décisions relatives aux activités sur une base participative.

Apports complémentaires du gouvernement et d'autres partenaires

55. Pour chaque activité du programme de pays, la contribution du gouvernement consistera à régler les salaires du personnel et à prendre en charge les coûts opérationnels et les articles non alimentaires. S'agissant de l'activité d'éducation des filles de la savane du nord, le soutien apporté par le PAM à l'éducation des filles sera accru à condition que le Gouvernement ghanéen et/ou d'autres partenaires d'exécution mettent à disposition au préalable des enseignants supplémentaires et des locaux d'enseignement, des dispositifs d'alimentation en eau et des installations sanitaires.

Achat de vivres et logistique

56. Le PAM expédiera les produits alimentaires au port de Tema. Le Gouvernement ghanéen, par l'intermédiaire de ses divers ministères, prendra en charge les frais de TIEM, et les assemblées des districts participants les frais d'acheminement de ces produits. Le bureau de pays adoptera une stratégie d'acquisition flexible, achetant sur place céréales et légumes secs lorsque des fonds et des excédents seront disponibles, et important ces produits en période de sécheresse ou de pénurie. Tous les achats locaux feront l'objet d'un



appel d'offres et la sélection sera faite par le Comité des marchés. Le gouvernement continuera de prendre les dispositions nécessaires pour accorder les exonérations et dérogations requises pour le dédouanement des vivres dans les meilleurs délais et leur acheminement vers les districts. Le Gouvernement ghanéen continuera de prendre à sa charge les frais de TIEM depuis les ports d'entrée ou les points locaux/régionaux d'acquisition jusqu'aux sites du projet à l'échelon du district.

Préparation des programmes de travail annuels et du budget

57. L'autorité d'exécution, en consultation avec le bureau de pays, élaborera les programmes de travail annuels sur la base du niveau indicatif des ressources disponibles et de la performance opérationnelle du programme de pays. Au cas où il faudrait revoir la répartition des ressources entre les activités, le comité de gestion du programme de pays examinera la question en tenant compte des données ACV et des rapports sur l'approvisionnement des produits alimentaires avant de prendre une décision.

Stratégie de retrait

58. Pour toutes les activités fondamentales, l'apport d'une assistance intégrée à certaines communautés devrait permettre à celles-ci d'atteindre l'autosuffisance. Avec les divers types d'assistance fournis par le PAM et ses partenaires et avec le développement d'activités créatrices de revenus, un tel objectif peut être envisagé à moyen terme. Une fois qu'une communauté a atteint un degré d'autonomie plus important (à déterminer par voie d'enquête), l'aide alimentaire du PAM peut être réorientée vers d'autres communautés satisfaisant aux critères requis pour bénéficier d'une assistance. Une activité complémentaire visant à aider les ménages infectés ou touchés par le VIH/SIDA s'inscrit, de par sa nature, dans une perspective à long terme.
59. La stratégie de suppression progressive de l'assistance du PAM coïncide avec la vision du gouvernement, qui est de transformer le Ghana de manière à le doter d'une économie à revenu moyen d'ici à 2020. Cela suppose que les problèmes de pauvreté et d'insécurité alimentaire soient réglés et que le PAM puisse retirer progressivement son assistance d'ici là.

Durabilité

60. L'attention plus grande accordée au développement communautaire et au renforcement des capacités garantit que les communautés et les personnes chargées de la gestion et de la conservation des actifs créés avec l'aide alimentaire sont les véritables auteurs et propriétaires de ces actifs et qu'elles possèdent les compétences et les moyens nécessaires pour les préserver. Les résultats escomptés —en termes de taux d'inscription, de fréquentation et de réussite scolaires— du programme de rations à emporter par les filles ne seront durables que si l'activité est menée assez longtemps pour que toute une génération de femmes ait été scolarisée. Les femmes ayant reçu une éducation veilleront à ce que leurs filles fréquentent également l'école, même sans aide alimentaire.

Suivi et vérification des comptes du programme

61. Le bureau de pays applique au suivi et à l'évaluation de ses activités les principes et méthodes de gestion axés sur les résultats, en utilisant la base de données du bilan commun de pays et les études nutritionnelles réalisées dans le cadre de l'Enquête sur les niveaux de vie au Ghana. Les objectifs de travail seront définis dans le droit fil des objectifs annuels du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il incombera à la Division des relations économiques internationales de superviser le dispositif de suivi et



d'évaluation du programme de pays. L'évaluation des résultats du programme de pays relèvera essentiellement du Gouvernement ghanéen, avec le soutien du bureau de pays. Des rapports annuels sur le programme de pays seront établis pour examen par le comité de gestion du programme de pays, qui se rendra également sur les sites d'exécution des activités pour suivre l'avancement des travaux. Ce comité de gestion sera aussi pleinement associé à l'évaluation à mi-parcours du programme de pays. Des procédures bien rodées de suivi et d'établissement de rapports existent déjà pour l'alimentation complémentaire et l'éducation sanitaire et nutritionnelle et pour l'éducation des filles de la savane du nord. Elles seront également établies pour le nouveau PGRS. Le Gouvernement ghanéen, par l'intermédiaire de ses divers ministères, présentera chaque année au PAM les comptes vérifiés et certifiés par un commissaire aux comptes qualifié, qui sera nommé ou agréé par le gouvernement.

Activité complémentaire

Sécurité alimentaire et VIH/SIDA

62. Préoccupé par le taux de prévalence du VIH/SIDA de 4,6 pour cent (estimation de 1998) et par le risque d'une nouvelle extension, le Gouvernement ghanéen a lancé une campagne nationale par le truchement des médias afin de promouvoir un comportement sexuel sain et responsable. En raison du faible niveau de développement et d'alphabétisme, de l'insuffisance des structures de communication et de la faible densité de postes de radio et de télévision dans les régions de savane du nord, la population n'a qu'un accès limité à l'information diffusée. Par ailleurs, des tabous socioculturels découragent les débats publics entre les hommes et les femmes sur les questions de sexualité et de procréation. Une activité pour soutenir les efforts du Gouvernement ghanéen face à ces problèmes et des problèmes connexes, pourrait être développée dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de manière à assurer la cohérence et la synergie et à établir des liens avec les autres activités du programme de pays et celles d'autres organismes. La mise en œuvre d'une telle activité dépendra des ressources financières disponibles, qu'elles soient bilatérales ou qu'il s'agisse de ressources multilatérales supplémentaires à emploi spécifique.
63. Des actions de sensibilisation au VIH/SIDA sont intégrées à toutes les activités fondamentales. Si des ressources supplémentaires devenaient disponibles, elles serviraient à mettre en œuvre une activité complémentaire spécifiquement axée sur les personnes touchées par le VIH/SIDA. Les objectifs généraux de cette activité seront les suivants: i) améliorer la sécurité alimentaire des personnes atteintes de maladies chroniques, des orphelins ou d'autres membres de la famille; ii) sensibiliser davantage au VIH/SIDA et renforcer les mécanismes d'adaptation des ménages touchés par le VIH/SIDA. Cette activité sera mise en œuvre par les ONG opérant dans les trois régions de savane du nord, qui fournissent aux personnes pauvres touchées par le VIH/SIDA des tests et des conseils et leur offrent des possibilités de revenus. Le Gouvernement ghanéen est censé couvrir les frais de TIEM. Compte tenu du fait que les ONG chargées de l'exécution peuvent manquer de ressources financières, le PAM s'efforcera de solliciter des fonds pour couvrir en partie les autres coûts opérationnels directs. Cette activité complémentaire sera mise en œuvre, pendant la période 2002–2005, dans les districts ayant la plus forte prévalence de cas séropositifs et ciblera chaque année près de 3 000 malades chroniques et leur famille. Cette activité nécessitera au total 12 272 tonnes d'aide alimentaire, pour un coût estimé à 4 719 148 dollars, frais de transport maritime et de surveillance inclus.



Évaluation

64. Les activités individuelles seront examinées et évaluées comme indiqué ci-dessus. Le dispositif d'évaluation continue sera intégré aux activités fondamentales et servira à indiquer si des mesures correctives sont nécessaires pour réviser les objectifs et résultats escomptés par composante. Lorsqu'une activité sera terminée, des rapports de fin d'activité seront établis. Environ deux ans avant la présentation du programme de pays suivant, c'est-à-dire à la fin de 2003, le programme de pays sera évalué de manière à s'assurer qu'il est bien orienté et que ses buts et objectifs sont toujours valables et en voie de réalisation. Cette programmation permettra de prendre en compte, pour le prochain SSP, les recommandations faites lors de l'évaluation.

RECOMMANDATION

65. Pour le programme de pays proposé pour le Ghana, qui couvre la période 2001–2005, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 15,3 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 4,7 millions de dollars pour des activités complémentaires (ainsi qu'indiqué à l'annexe III).



ANNEXE I

RESUME DU SSP POUR LE GHANA (WFP/EB.2/2001/4/4)

Le Ghana est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), où l'agriculture est la principale occupation pour plus de 50 pour cent de la population. Le secteur agricole ne représentait que 10,4 pour cent du produit intérieur brut en 1999, mais procurait plus de 54 pour cent du revenu des ménages ruraux. Le produit national brut (PNB) est de 390 dollars E.-U. par habitant et, selon le Rapport sur le développement humain du PNUD pour 2000, le Ghana se situe au 129ème rang sur 174 pays évalués. Il compte 18,4 millions d'habitants, et le taux annuel de croissance démographique est de 2,5 pour cent (recensement, octobre 2000).

Les enquêtes sur les niveaux de vie qui ont été menées au Ghana, mettent en évidence les progrès accomplis au niveau de la réduction de la pauvreté qui est passée de 51 pour cent dans l'enquête No 3 (1991/92) à 43 pour cent dans l'enquête No 4 (1998/99). Malgré cette amélioration, il reste d'importantes poches géographiques, notamment dans les trois régions du nord, où la situation s'est aggravée. Les principaux indicateurs de pauvreté liés à la sécurité alimentaire, à la santé et à l'éducation montrent que les populations vivant dans ces régions du nord, sont parmi les plus démunies au Ghana ce que confirme l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) effectuée par le PAM en novembre 2000. Les populations qui vivent dans une extrême pauvreté représentent 26,8 pour cent des Ghanéens. Leurs revenus sont inférieurs au coût de l'assortiment alimentaire minimal. La majorité d'entre elles vit dans les régions du nord, où les pénuries alimentaires saisonnières sont graves, et la répartition des ressources au sein des ménages est souvent au désavantage des femmes et des enfants.

Dans le cadre du prochain programme de pays (2001–2005), le PAM continuera à contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les zones les plus pauvres et les plus vulnérables des trois régions du nord et axera son action sur les besoins des extrêmement pauvres, notamment les femmes et les enfants. L'aide que le PAM apportera au Ghana ne différera guère de celle du programme de pays actuel, mais son orientation sera toutefois modifiée; elle s'efforcera d'améliorer le ciblage des communautés et des ménages, d'accroître la participation des bénéficiaires, et de mettre en place un ensemble d'interventions mieux intégrées, qui offriront de plus grandes possibilités aux ménages ciblés d'investir dans les actifs humains et matériels et de diversifier leurs revenus. Aussi, conformément à la politique visant à favoriser le développement (décision 1999/EB.A/2) les ressources du PAM seront utilisées à l'appui des objectifs stratégiques suivants: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; et permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Le présent schéma de stratégie de pays (SSP) repose sur le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la seconde génération préparés pour le Ghana. Aux fins d'harmonie avec le cycle de programmation (2001-2005) du gouvernement et des institutions sœurs des Nations Unies, le PAM réduit la durée du programme de pays actuel de deux ans. Des consultations sont en cours pour établir des partenariats plus étroits au sein du système des Nations Unies et avec les autres donateurs, et



d'autres partenariats de ce type seront recherchés et établis lors de l'élaboration du prochain programme de pays.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVES DURANT LE DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR LE GHANA

Le Conseil a souscrit au SSP. Plusieurs membres ont relevé que le schéma de stratégie de pays avait été formulé dans le contexte du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et était conforme aux priorités stratégiques du gouvernement.

Plusieurs membres ont commenté l'efficacité du ciblage géographique, qui permettrait de concentrer les activités futures dans les trois régions septentrionales du pays, où l'incidence de la pauvreté demeurait la plus forte. Dans ce contexte, un représentant a instamment demandé que les capacités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) continuent d'être renforcées.

Quelques membres, considérant les ressources qui seraient vraisemblablement disponibles pour la réalisation du programme de pays, ont douté que le PAM puisse appuyer des activités aussi bien dans le secteur social que dans le secteur de l'agriculture. Le Secrétariat a fait observer qu'à l'avenir, un appui ne serait fourni au secteur de l'agriculture que si les ressources le permettaient et que si les conditions nécessaires au succès des activités étaient réunies.

Quelques représentants ont demandé des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles le programme de pays en cours n'était pas pleinement exécuté. Le Secrétariat a précisé que le gouvernement avait eu besoin de plus de temps que prévu pour réunir les conditions nécessaires au déblocage du financement fourni par les donateurs mais que ces conditions étaient maintenant remplies.

Quelques membres ont demandé si l'assortiment alimentaire distribué aux bénéficiaires était équilibré et s'il existait un système de suivi de la distribution de vivres. Le Secrétariat a expliqué que la question de l'assortiment alimentaire était discutée avec le gouvernement et que les besoins alimentaires des communautés locales seraient également revus en prévision de la mise en oeuvre du prochain programme de pays.

Un membre, se référant aux conclusions positives de l'étude pilote sur l'emploi de plantes médicinales non traditionnelles pour le traitement du VIH/SIDA, a suggéré d'étendre cette forme de traitement à d'autres pays. Le Secrétariat a informé les représentants qu'il faudrait d'abord régler les problèmes qui se posaient en matière de brevets.



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE PROGRAMME DE PAYS POUR LE GHANA (2001–2005)			
Hiérarchie des résultats		Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
Objectif général au niveau national L'objectif central de la stratégie de développement du gouvernement pour faire reculer la pauvreté est une réduction notable des niveaux de pauvreté extrême au Ghana par des mesures propres à accroître les capacités et les possibilités pour tous les Ghanéens, notamment les pauvres		Un abaissement de l'incidence de pauvreté absolue de 27 pour cent en 1999 à moins de 20 pour cent en 2004	La situation économique dans son ensemble devra être telle que le gouvernement puisse accroître l'investissement dans les régions de la savane du nord pour réduire la pauvreté.
Objectif général du programme de pays Renforcer la capacité des ménages en situation d'insécurité alimentaire de la région de savane du nord, notamment des femmes, à satisfaire durablement leurs besoins alimentaires et nutritionnels et à résister aux chocs économiques extérieurs et aux catastrophes naturelles, tout en s'efforçant de corriger les inégalités entre les hommes et les femmes et les disparités entre les régions et de remédier au problème du VIH/SIDA		Indicateurs d'impact Un abaissement des niveaux de pauvreté dans les régions du nord de 70 pour cent en 1999 à l'actuelle moyenne nationale de 40 pour cent d'ici à 2010 Une réduction de l'insécurité alimentaire chronique des groupes vulnérables dans la zone de savane du nord, notamment pendant la saison de soudure	Le gouvernement devra créer et conserver un cadre institutionnel pour la gestion et la supervision du programme de pays, qui puisse faciliter l'intégration efficace et l'établissement de liens entre les activités du programme de pays et d'activités connexes de développement. La fourniture d'articles non alimentaires de différentes sources est une condition indispensable au succès. L'absence de soutien de la part de partenaires dans ce domaine peut nuire à l'exécution du programme de pays. Le gouvernement sera encore en mesure de prendre en charge les frais de TIEM.
But du programme de pays (= objectifs généraux des activités)		Indicateurs de résultats du programme de pays	Hypothèses et risques
1.	Améliorer l'état de santé des groupes cibles —mères et enfants vulnérables— par de meilleures pratiques sanitaires et nutritionnelles	Accroissement de la proportion d'enfants à poids normal Réduction de la proportion d'enfants à faible poids à la naissance	Cela suppose une capacité financière et technique adéquate au niveau du district. Risque: un important renouvellement des effectifs dans les services gouvernementaux peut entraîner une perte de capacités et de personnel qualifié.



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE PROGRAMME DE PAYS POUR LE GHANA (2001–2005)			
2.	Améliorer l'égalité entre garçons et filles en termes d'accès à l'éducation élémentaire et d'achèvement de ce cycle, en relevant les taux d'inscription et de fréquentation scolaires des filles	Accroissement du nombre de filles inscrites à l'école primaire et à l'école secondaire du premier cycle et allant au terme de ces deux cycles	Le gouvernement risque de ne pas pouvoir satisfaire à des conditions telles que la fourniture des intrants complémentaires (locaux d'enseignement, matériels didactiques) que nécessitera l'augmentation probable des inscriptions scolaires.
3.	Améliorer, par des activités de remise en état/conservation des actifs afin de garantir des moyens de subsistance sûrs et durables, grâce à des activités de restauration/conservation des ressources naturelles	Accroissement du nombre de ménages participant avec succès aux activités de conservation des sols et de l'eau et de gestion/conservation des forêts	
But de chaque activité du programme de pays		Indicateurs des effets des activités*	Hypothèses et risques
1.1	Améliorer, par la fourniture d'un complément d'alimentation, la sécurité alimentaire des ménages et, partant, l'état nutritionnel des groupes vulnérables (les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes d'enfants souffrant de malnutrition	Une réduction de 40 pour cent d'ici 2005 de la proportion d'enfants en insuffisance pondérale Un abaissement à moins de 13 pour cent d'ici 2005 de la proportion d'enfant à faible poids à la naissance	Cela suppose qu'un système efficace de suivi et de notification soit mis en place dans les centres de santé et de nutrition Des ressources complémentaires devront être disponibles pour la santé et la nutrition
1.2	Contribuer au rétablissement des enfants souffrant de malnutrition grave en améliorant les taux de guérison	Réduction du nombre de mères appelées à suivre à nouveau des séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire	Les enseignements de la formation à l'éducation sanitaire et nutritionnelle devront être mis en pratique au niveau des ménages
1.3	Améliorer les compétences des agents de santé, des bénévoles et des bénéficiaires en assurant leur formation dans le domaine de la santé et de la nutrition et en les sensibilisant à la problématique hommes-femmes	Réduction de la prévalence de la malnutrition dans les communautés cibles	
2.1	Accroître le taux d'inscription des filles dans les écoles primaires et les écoles secondaires du premier cycle Accroître la fréquentation scolaire et réduire le taux d'abandon des filles	Un accroissement de 15 pour cent par an du taux d'inscription des filles et une réduction de 12 pour cent par an de leur taux d'abandon dans les établissements d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire du premier cycle	Cela suppose que le gouvernement et les donateurs soient en mesure de fournir aux écoles cibles les intrants complémentaires (locaux d'enseignement, matériels didactiques, enseignants, etc.)
2.2	Améliorer la capacité d'apprendre des filles en veillant à ce qu'elles fréquentent l'école régulièrement	Accroissement du nombre de filles qui terminent avec succès leur éducation primaire et leur éducation secondaire du premier cycle	Cela suppose que la valeur économique de l'assortiment alimentaire à emporter n'évolue pas beaucoup sous l'effet de la baisse des prix ou des variations relatives des coûts d'opportunité (par exemple taux salariaux)



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE GHANA (2001–2005)**

2.3	Réduire les disparités filles-garçons dans les taux d'inscription et d'abandon scolaires	Rapprochement entre le nombre de filles inscrites et celui des garçons	
3.1	Remettre en valeur et/ou créer des actifs (pépinières, plantations agroforestières, structures de gestion des sols et de l'eau, etc.) pour doter les communautés de moyens de subsistance durables	Activité productive des ménages, et revenus tirés de travaux de conservation du sol et de l'eau sur de petits périmètres	Des fonds alloués par le gouvernement devront être canalisés vers les assemblées de district pour le développement des ressources humaines La nation et la société civile devront s'engager à mettre en œuvre le plan d'action forestier national
3.2	Créer des mécanismes institutionnels appropriés grâce auxquels les communautés et les autorités de district peuvent gérer et conserver les actifs qu'ils ont aidé à créer.	Exploitation rémunératrice des parcelles boisées par les ménages, et amélioration des fermes et de la foresterie communautaire	Des fonds devront être disponibles pour les articles non alimentaires, et le gouvernement et les donateurs devront fournir des intrants complémentaires
3.3	Sensibiliser les communautés cibles dans les domaines de la préservation de l'environnement et de la lutte contre le VIH/SIDA	Nombre d'hectares de collines dégradées, de bassins versants et de terrains nus qui sont reboisés chaque année sous gestion communautaire	
3.4	Donner une formation (par l'intermédiaire d'autres partenaires) visant à sensibiliser et mobiliser la communauté ainsi qu'à gérer et évaluer l'activité (séminaires de planification, formation d'agents de suivi et de partenaires d'exécution, etc.)	Nombre de structures de préservation des sols et des ressources en eau (collecteurs d'eaux pluviales, billons repères, barrages) qui sont créées chaque année par 7 100 ménages	Cela suppose qu'un nombre important de femmes participent aux opérations vivres pour la création d'actifs en dépit des contraintes liées aux tâches ménagères
Principaux effets		Indicateurs d'effets*	Hypothèses et risques
1.1.1&2	Faire en sorte que 120 000 enfants entre 6 mois et 5 ans souffrant de malnutrition reçoivent une alimentation par l'intermédiaire des centres de nutrition et d'institutions communautaires; et que 72 000 femmes enceintes, mères allaitantes, des enfants souffrant de malnutrition et leurs mères reçoivent une ration sèche pendant la saison de soudure	Nombre d'enfants souffrant de malnutrition qui ont reçu une alimentation dans les centres; quantités de rations alimentaires fournies aux mères bénéficiaires	Capacité du gouvernement à dépister les enfants souffrant de malnutrition légère et grave et à choisir ceux qui pourront bénéficier du projet



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE GHANA (2001–2005)**

1.3.1	Susciter une prise de conscience chez 1 500 agents de santé, bénévoles, sages-femmes, et inculquer à 72 000 mères des connaissances dans des domaines comme la nutrition et la santé, le VIH/SIDA et les autres moyens d'avoir des revenus, et les doter d'autres possibilités de revenu	Participation d'au moins 50 pour cent d'agents de santé et de mères aux séances d'éducation sur la nutrition et le VIH/SIDA	Ressources complémentaires disponibles
1.3.2	Créer des groupes communautaires afin d'accroître la capacité à dispenser des soins et une éducation	Nombre de groupes communautaires effectivement créés	
2.1.1	Obtenir que 29 600 filles en moyenne par an soient inscrites à l'école et assistent régulièrement aux cours, avec de meilleurs résultats en classe	Nombre de filles inscrites chaque année dans les écoles participant au projet	Cela suppose que les membres de la famille continuent d'apprécier l'éducation des filles et leur permettent d'aller en classe
2.1.2	Permettre à 2 000 filles de terminer avec succès leur éducation primaire et leur éducation secondaire du premier cycle	Nombre de filles ayant terminé avec succès les écoles choisies	Le gouvernement et les donateurs doivent être en mesure de fournir des intrants complémentaires
3.1.1	Faire en sorte que les communautés et les autorités de district assument à leur tour la responsabilité pour la gestion viable/conservation des actifs	Personnel et moyens logistiques disponibles pour assurer le suivi du projet	
3.1.2	Remettre en valeur 834 hectares de collines, bassins versants et terrains nus dégradés; aménager 2 049 hectares de parcelles boisées; produire 8,8 millions de plants de semis dans 51 pépinières communautaires	Nombre d'hectares remis en valeur sur des collines et bassins versant dégradés, etc.	Engagement des assemblées de district à gérer les ressources de savane
3.1.3	Faire en sorte que 7 100 personnes par an reçoivent des rations familiales dans le cadre d'opérations vivres pour la création d'actifs	Quantité de rations alimentaires distribuées aux participants du projet	Les communautés devront s'organiser et se mobiliser pour utiliser les compétences acquises aux fins d'une gestion viable des ressources de savane
3.2.1	Créer des comités de gestion communautaires	Création et viabilité d'au moins 75 pour cent des comités de gestion communautaires	
	Former les communautés cibles à l'agroforesterie, à la protection de l'environnement, aux techniques d'atténuation des effets des catastrophes, et les sensibiliser au VIH/SIDA	Organisation d'ateliers de sensibilisation dans chaque communauté participante, avec au moins 50 pour cent de participation des femmes	

* À revoir au moment de l'examen préalable de l'activité.

Bénéficiaires ciblés: les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants souffrant de malnutrition et leur mères; les filles de l'école primaire et de l'école secondaire du premier cycle; les ménages dirigés par une femme; les ménages agricoles possédant moins de 1 hectare de terre de culture.



ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU GHANA (2001–2005)

Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	16 150	13 336	5 552	35 036
Produits alimentaires (valeur)	4 707 300	4 106 000	1 408 000	10 217 300
Transport extérieur	2 331 000	1 779 000	569 824	4 680 500
Autres COD	205 000	137 500	47 000	389 500
Total, coûts opérationnels directs	7 243 300	6 011 500	2 025 000	15 287 700
CAD ¹				1 456 300
CAI ²				1 306 000
Total, coûts pour le PAM				18 050 000
Contribution du gouvernement	1 313 000	1 261 000	769 000	3 342 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU GHANA (2001–2005)

Activités complémentaires

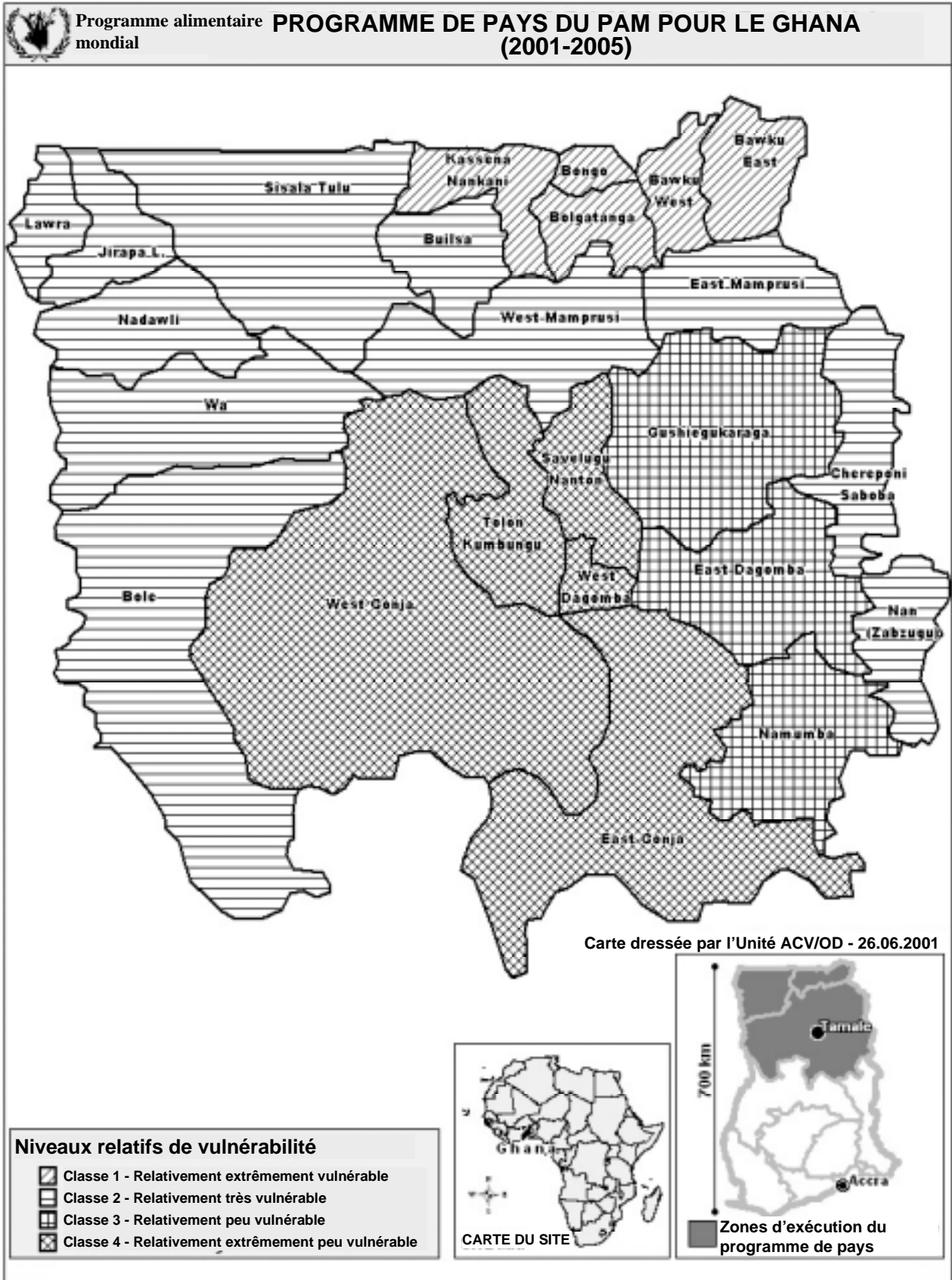
	Activité 1	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	12 272	12 272
Produits alimentaires (valeur)	3 111 144	3 111 144
Transport extérieur	1 478 004	1 478 004
Autres COD	130 000	130 000
Total, coûts opérationnels directs	4 719 148	4 719 148
CAD ¹		283 149
CAI ²		390 179
Total, coûts pour le PAM		5 392 476
Contribution du gouvernement		998 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de vulnérabilité
ADRA	Association adventiste de secours et de développement
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coût d'appui indirect
CGC	Comité de gestion communautaire
CNA	Coordonateur national des activités
COD	Coûts opérationnels directs
DANIDA	Agence danoise de développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat aux réfugiés
IMC	Indice de masse corporelle
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NADMO	Organisation nationale de gestion des opérations en cas de catastrophe
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PGRS	Programme de gestion des ressources de savane
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États Unis pour le développement international
VNU	Volontaire des Nations Unies
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

